

Genre de véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
52) Machine de travail (véhicule spécial) *)	INTERNATIONAL	5 4 5	CH 5424 09

Constructeur	DRESSER EUROPE S.A., INTERNATIONAL-BOUGH DIVISION, D-6900 Heidelberg
Identification	sur la plaquette du constructeur "545" numéro du châssis "D55000.D....."
Plaquette du constructeur	dans la cabine du conducteur, à droite en bas dans l'espace pour les jambes
Numéro du châssis	à droite, latéralement sur le chariot avant
Identification du moteur	"OM 421 A" à gauche, à l'arrière, latéralement sur le bloc-moteur (plaquette)
Importateur	U. ROHRER-MARTI AG, Industriestrasse 47-53, 3052 Zollikofen

Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	MERCEDES-BENZ
Suspension	-	Type	OM 421 A
Direction	hydraulique, articulée, avec pompe de secours	Construction	V / turbo
Entraînement	toutes roues	Carburant	D
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2-circuits, disques, sur toutes les roues	Position	arrière
Frein auxiliaire	mécanique, disques, sur l'arbre à cardan	Refroidissement	eau
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Cylindres	6
Ralentisseur	-	Alestage	128
Contrôle 2 circuits	**)	Course	142
		Cylindree	10958
		Puissance en kW	184 (DIN) à /min
		Couple max. Nm	1040 à /min
		Silencieux	1 = 800x400x200 mm x)

Carrosserie/Equipment	pelle chargeuse §)	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1	Poids à vide	8900	11550	20450
Centures sécurité	avant - arrière -	Répartition charge	(avec pelle chargeuse, capacité 63,5 m ³) -		
Cale	430x250x300 mm		8900	11550	20450
Antivol	-	Poids garantis	10500	11700	20700
Reservoir carburant	1/acier, 390 litres	Pneus	23,5 R 25	23,5 R 25	+))
Avertisseur	BOSCH E 20016 ou d'autres modèles homologués	Ply/bar	* / 3,5	* / 3,5	

Nombre de places	total 1	av	centre	ar	
Dimensions	intérieur	extérieur			
Longueur		7950	Empattement	3060	
Largeur		3000	Essieu double av	ar	
Hauteur		3380	Voie av	2270 - 2324	
Porte à faux avant		2790	Voie ar	2270 - 2324	
Porte à faux arrière		2100	Braquage	g 12000 d 12000	
Garde au sol	à vide		en charge		
Distance volant	- vers l'avant du véhicule 4400 mm				
			Garantie poids remorquable avec/sans frein		
			Garantie poids de l'ensemble		
			Poids remorquable testé		
			Charge garantie sur le toit		
			Vitesse maximale selon le constructeur	37,8 km/h	
			testée 33,0 km/h à /min	2400 moteur - prise de force	

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boite de vitesses	i-e	dB/A		dB/A	/min		Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
m4	27,27	86,0		80,0	1725	ach	Machine de travail (véhicule spécial)		
<u>Valeurs limites 1.10.86 remplies</u>							Marque et type	INTERNATIONAL 545	
							Homologation No CH	5424 09	
							Carrosserie	nelle chargeuse	
F	G	H	J	R					
De fumée OCE annexe 3		ECE-24		Places		total	1	avant	
b=	a	/min	k= 0,18 à 2300	/min	k= 0,11 à 2047	/min			
b=	a	/min	k= 0,10 à 1794	/min	k= 0,12 à 1541	/min	Poids à vide	20450	Carburant
b=	a	/min	k= 0,28 à 1288	/min	k= 0,70 à 1035	/min	Charge utile	-	Cylindres
O	O+P				Poids total	20450			CV-impôt
S Bacharach =	6,0	Pompe d'injection BOSCH							

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : poids total, largeur, distance volant - vers l'avant du véhicule.
- **) Contrôle 2-circuits : partie hydraulique = contrôle du niveau avec lampe-témoin; partie air comprimé: lampes-témoin.
- +) Variante de pneus : 26,5 R 25, *-Ply 18000 (3,5) Vmax 50 km/h
- §) Équipement : La hauteur des feux de croisement et de position ainsi que la hauteur et la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant du véhicule sont admises pour raisons techniques; des bavettes sont exigées à l'arrière.
- x) Insonorisation : le comp.-moteur latéralement et en haut, carénage de boîte à vitesses vers l'AV et le bas ainsi que le carénage suppl. du radiateur (évacuation d'air) pourvus de mat. insonorisant.

Inscription dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - Vitesse max. 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - Autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - Signalisation jaune/noire: dispositif protecteur sur pelle, bavettes AR;
- 138 - Protection : les dents ou la lame niveleuse de la pelle-chargeuse;
- 141 - Assurer : les leviers de commande de la partie hydraulique de travail;
- 160 - Montage : les feux;
- 400 - : des travaux sur les voies publiques peuvent se faire qu'avec la permission de l'autorité cant.

Inscription dans l'autorisation spéciale: 14 - Les manoeuvres difficiles doivent être surveillées par une personne auxiliaire. De jour et lorsque les conditions de visibilité sont bonnes, la surveillance peut être assurée par le conducteur, au moyen de deux grands miroirs d'angles (d'au moins 300 cm²) fixés à l'avant du véhicule.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 16.08.85-Vn/lin
28.08.85-vBe

Remplace la fiche d'homologation du 28.08.85
22.05.89 - Voie Kd

Service fédéral d'homologation

by

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Reche d'homologation N°
Chariot de travail	INGERSOLL-RAND	D A - 3 0	CH 5434 01

Constructeur INGERSOLL-RAND COMPANY, Shippenburg PA. (USA)
 Identification "DA-30" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à gauche, à l'arrière sur le chariot avant
 N° du châssis à côté de la plaquette du constructeur
 Identification du moteur "F2L 912" à droite, en haut sur le bloc, à côté de la soufflerie (frappée par l'importateur)
 Importateur principal TIMPEX AG, 6000 Luzern
 Véhicule homologué 5711 S

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 2 rouleaux
 Direction hydrostatique avec ass. hydraulique; articulée
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses sans paliers Entraînement les 2 rouleaux
 Frein de service entraînement hydrostatique
 Frein auxiliaire (commande hydraulique, à ressort, non progressif, disques, sur les 2 rouleaux; pression de service par hydraulique de marche; avec le moteur à l'arrêt le frein ne peut pas être libéré; desserrage mécanique par vis au cylindre →)
 Frein d'arrêt (cylindre →)
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque DEUTZ Type F2L 912
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position avant
 Refroidissement air Nombre cylindres 2
 Alésage 100 Course 120
 Cylindre 1884 CV-impôt 9,6
 Puissance en kW 24 à t/min 2500
 DIN - CV 33
 Bruit à l'arrêt 80 dB/A à t/min 2500
 Silencieux l= 450 x ø 140 mm *)
 Mesure des gaz Bacharach 4,0
BOSCH noircissement 2,2 à 2350 t/min

Carrosserie
 Nombre de portes rouleau vibreur tandem
 Ceintures sécurité Indic. vitesse
 Cale Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
 Antivol Atelage
 Nombre de places t 1 av. centre ar.
 Dimensions
 Longueur intérieur 3100 Empattements 2110 /
 Largeur 1240 Essieu double av. ar.
 Hauteur 2000 Voie av. ar.
 Porte à faux lat. - Voies av. ar.
 av. 510
 ar. 480 Braquage ø 7600 d. 7600
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 2100
 Rouleaux AV + AR = largeur 1020 mm ø 760 mm

Poids
 avant 1600 arrière 1600 total 3200
 Poids à vide (y compris 300 litres d'eau à l'AR) -
 Charge utile -
 Poids total 3200
 Garantie fabr. 3257
 Dimens. pneus rouleaux AV+AR= 1020 x ø 760mm (Variantes voir remarques)
 Ply/bars
 Charge pour V max
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 8,8 km/h
 Vitesse maximale testée à 2000 t/min au moteur 9,9 km/h

Equipement
 Feux de route _____
 Feux de croisement _____
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop _____
 Clignoteurs av 1 (E) | _____ ar 2a (E)
 Catadioptres av _____ | _____ ar 1 (E)
 Feux de gabarit av _____ | _____ ar _____
 Feux complémentaires _____
 Eclairage plaque _____
 Essuie-glace _____ avec/sans lave-glace _____
 Avertisseurs _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail
 Marque et type INGERSOLL-RAND D A - 30
 Homologation N° CH 5434 01
 Carrosserie rouleau vibreur tandem
 Places total 1 avant _____
 Poids à vide 3200 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 9,6
 Poids total 3200 Cylindree 1884

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé.
- +) Frein à ressort : il est renoncé au dispositif de libération hydraulique de secours selon décision OFP du 28.08.80.

(iv)

Lieu et date de l'homologation Kussnacht a.R., 31.07.80

Service fédéral d'homologation